

BULLETIN



GALOPIN DU RAVARY

CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

Janvier 2001

M
U
N
I
C
I
P
A
L



Le mot du maire

*E*n ce début d'année, de siècle, de millénaire, permettez-moi

de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur pour vous et vos familles. Après une fin de siècle bien agitée que cette ère nouvelle qui s'ouvre devant nous soit porteuse d'espérance, de paix et de prospérité.

Cette année en raison des réserves qui sont imposées aux conseils municipaux en place pour tout ce qui concerne les publications, le bulletin municipal va être réduit. Seules les réalisations de l'année et les projets immédiats seront présentés.

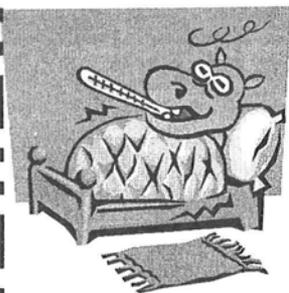
Quant aux associations rien n'est changé et vous retrouverez avec plaisir j'espère les photos et les compte-rendus des manifestations qui ont animé l'année 2000, ainsi que les textes de Louis Vibrac sur l'historique du château de Champagné.

Avant de vous laisser à la lecture de ce journal, je veux adresser tous mes remerciements à Trot 86 et à l'écurie Saint Hilaire pour la photo de couverture de ce bulletin, « Galopin du Ravary » dont vous lirez plus loin la magnifique aventure.

Merci à toutes et à tous et encore une fois très Bonne Année 2001



Vie pratique - Vie pratique - Vie pratique - Vie pratique - Vie pratique -



Première Urgence

- POMPIERS 18
- GENDARMERIE GENCAÏ..... 17 ou 05.49.59.31.16
- Drs COUTURIER à Champagné..... 05.49.37.33.33
- SAMU (accident très grave)..... 15
- CENTRE ANTI POISON de BORDEAUX 05.59.96.40.80
- AMBULANCE et TAXI Mlle Rochault.... 05.49.37.30.49
- INFIRMIERES Mme MARANDET..... 05.49.88.25.70
- Mme CHAIGNON..... 05.49.37.98.75



Services Publics

- MAIRIE..... ☎ 05.49.37.30.91
- ☎ 05.49.37.20.49
- Gîte d'étape.... 05.49.88.48.10
- Salle des Fêtes 05.49.37.34.06
- Base de Loisirs 05.49.37.32.74
- ECOLE. 05.49.37.32.61
- Cantine..... 05.49.52.86.33
- LA POSTE..... 05.49.37.30.92

Nouveaux Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15-12h00	Ouvert	Ouvert	Ouvert jusqu'à 12h15	Ouvert	Ouvert
13h30-17h30	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert





Le recensement agricole 2000 est arrivé...

Vous avez sans doute vu les affiches annonçant le recensement agricole 2000 vous prévenant de la visite des enquêtrices et enquêteurs chargés de recueillir les informations concernant chaque exploitation agricole.

Pourquoi le recensement agricole ?



Certains d'entre nous s'interrogeront peut-être sur les raisons de ce recensement. Il s'impose tout d'abord parce que tous ceux qui sont concernés par l'activité agricole : exploitants, organisations professionnelles, associations de défense des consommateurs, élus locaux et nationaux, collectivités locales, services administratifs, pouvoir politique, etc..., ont besoin de disposer d'une vision globale de notre agriculture pour analyser la situation présente et prendre les bonnes décisions pour préparer l'avenir.

Le recensement agricole permettra ainsi aux pouvoirs publics d'évaluer l'impact des décisions prises et de préparer celles à venir : politique agricole commune, pour l'Union Européenne : loi d'orientation agricole, pour le gouvernement : gestion de l'espace et aménagement du territoire, pour les régions, les départements et les communes.

Enfin, il répond aux obligations internationales de la France qui, pour conduire sa politique agricole et engager des négociations avec ses partenaires, doit disposer des données les plus exactes et les plus actuelles sur sa situation agricole, comparables à celles de ses voisins européens.



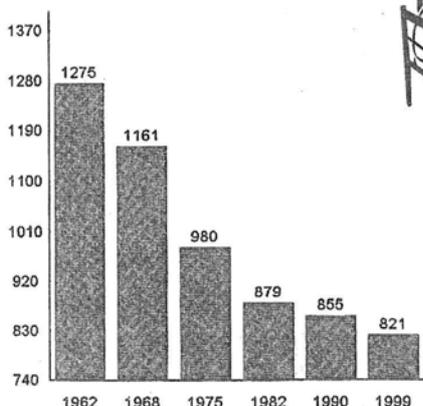
RECENSEMENT DE LA POPULATION.



MARS 1999

Au 8 mars 1999, Champagné Saint Hilaire compte 821 habitants (395 hommes et 426 femmes), soit une densité de 18 habitants au km². La population est en légère baisse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a perdu 34 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a perdu 159 habitants.

La population depuis 1962



L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt dix, le déficit naturel a contribué à la baisse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 79 naissances et 92 décès dans la commune ; le déficit naturel s'élève donc à 13 personnes. Par ailleurs, le déficit des entrées sur les sorties de population est de 21 personnes.

↔ Population sans double comptes. La population totale est de 833 habitants.



Avis à la population - Avis à la population - Avis à la population



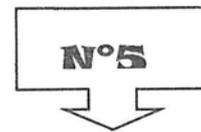
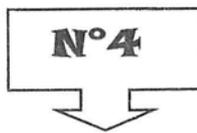
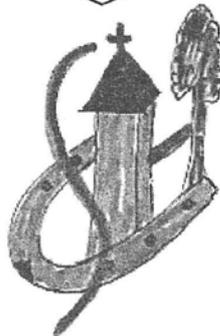
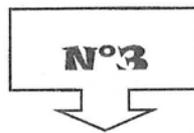
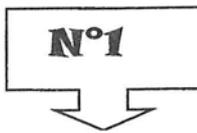
Logo

En page 5 du dernier bulletin municipal, vous avez sans doute lu l'avis lancé aux amateurs concernant la réalisation d'un logo.

Cette année nous souhaitons votre avis sur le logo qui pourra le mieux représenter notre commune.

Pour cela vous devez nous faire parvenir par écrit votre choix parmi les cinq suivants :

(Bien entendu, ce ne sont que des esquisses, mais celui que vous choisirez sera repris par un professionnel.)



NOM * : _____

Prénom * : _____

Votre choix :

1 - 2 - 3 - 4 - 5

* facultatif



Vie pratique - Vie pratique - Vie pratique - Vie pratique - Vie pratique



TARIFS LOCATION DES SALLES

150 repas

GRANDE SALLE DES FETES

Manifestation	Habitants commune	Habitants Hors commune	Association communale	Association Hors commune	Supplément vaisselle
Bal, dîner dansant, réveillon, banquet, repas de famille, buffet campagnard	Sans chauffage 700 Frs Avec chauffage 900 Frs	Sans chauffage 900 Frs Avec chauffage 1100 Frs	400 Frs	800 Frs	100 Frs
MARIAGE Du vendredi 13h30 au lundi matin	Sans chauffage 1200 Frs Avec chauffage 1400 Frs	Sans chauffage 1400 Frs Avec chauffage 1600 Frs			100 Frs
Vin d'honneur	200 Frs	350 Frs		350 Frs	
Réunion	300 Frs			300 Frs	
Concours de belote					
Loto, théâtre			200 Frs	300 Frs	
Arbre de Noël			Gratuit	300 Frs	

Les associations bénéficient d'une gratuité annuelle pour la location de la grande salle des fêtes.

SALLE DE REUNIONS

50 repas

Manifestation	Habitants commune	Habitants hors commune	Association locale
Réunion			Gratuit
Vin d'honneur	200 Frs	350 Frs	
Repas de jeunes			
Repas de famille	350 Frs	500 Frs	

Décision du Conseil Municipal par délibération du 18 février 1999, en vigueur au 1^{er} mars 1999. Sous réserve de changement de tarifs, courant d'année 2001.

Tarifs - Location du gîte d'étape Marguerite, au 1er janvier 2001



- ↳ 60 Frs par nuit et par personne
- ↳ Forfait week-end : 2 100 Frs du vendredi soir au lundi matin 9 heures.
- ↳ 20 Frs la paire de draps





Bilan financier du gîte d'étape « Marguerite »

DEPENSES		RECETTES	
Salaires	7 702.18	Locations du gîte	100 700.00
Emprunts + intérêts		Locations de draps	2 960.00
Capital	17 269.55	Remboursement assurances	1 227.50
Intérêts	13 847.32		
Electricité/Eau assainissement	18 860.37		
Téléphone	1 454.13		
Assurances	1 123.00		
Produits d'entretien	4 451.30		
Petit équipement	9 194.47		
Lavage des draps/couvertures	5 090.47		
Cotisations Gîte de France - ADT	1 475.00		
Frais sur chèques vacances	6.50		
TOTAL	80 474.29	TOTAL	104 887.50
Soit un excédent de 24 413.21 Frs			

Déchetterie

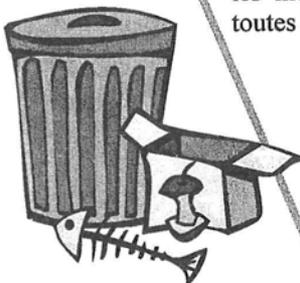


La Communauté de Communes a mis à la disposition des habitants une borne à papiers et une à plastique en complément de la benne à verres déjà installée à l'entrée du petit terrain de sports.

Pour que cet endroit reste propre, il n'est pas souhaitable d'y apporter d'autres déchets que le papier, les bouteilles plastique et le verre. (pas de pare-brise comme il en été trouvé une fois)

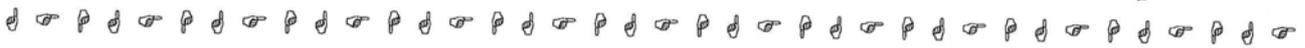
De même il est inutile d'apporter les sacs poubelles pour les mettre dans les conteneurs, les ordures ménagères étant ramassées toutes les semaines y compris celles des résidences secondaires.

Pour les objets encombrants, une benne est placée à côté du dépôt de végétaux tous les 1^{er} week-end du mois. Là aussi un peu de discipline est nécessaire pour que les objets soient bien placés dans la benne et non éparpillés autour. Il est aussi formellement interdit d'y mettre des ordures ménagères.



Merci de bien vouloir respecter ces consignes.





L'église

Notre église va subir d'importants travaux de rénovation de toiture.

Les tempêtes successives ont fait descendre les tuiles à partir du faitage. Les travaux à réaliser sont trop importants pour que la toiture soit simplement remaniée. Une réfection complète s'imposait. Le montant des travaux étant supérieur à 300 000 Frs on ne pouvait pas traiter directement avec les artisans du secteur.

Le Conseil Municipal a prévu un budget de 600 000 francs pour cette opération et va demander les subventions prévues pour ce type de travaux.

Un marché négocié a été lancé, le Conseil Municipal a confié la maîtrise d'œuvre au cabinet d'architectes Corset/Roches. Sur ce budget sont prévus en travaux : la réfection totale de la couverture de

la nef, des deux chapelles, du clocher et de la sacristie, de la zinguerie, des raccords de plâtre et de peinture, la mise aux normes de l'électricité, les honoraires d'architecte, la parution dans la presse, les différentes études, et les échafaudages.

Les travaux sont prévus sur une période de 3 mois le plus long étant le délai de fabrication des tuiles.

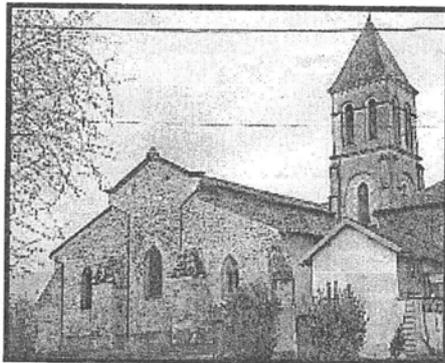
La toiture sera recouverte avec des tuiles à fond rond, type canalaverou de 40.

Pendant cette période les offices (messes ordinaires) seront célébrés dans la chapelle de droite dite de Saint Joseph.

Les cérémonies d'obsèques auront lieu à Sommières ou Magné. La sonnerie des cloches quant à elle est déjà arrêtée depuis plusieurs semaines.

La rue de l'église est fermée pour éviter que des tuiles ne tombent sur les passants.

Dans quelques mois tout sera rentré dans l'ordre et nous retrouverons une église prête à affronter le nouveau millénaire.



Le 27 mai 2000
Le 27 mai 2000



Inauguration de la place

"André Léo"

André Léo de son vrai nom Léodile Béra (1824-1900) romancière est née à Lusignan avant de venir passer sa jeunesse à Champagné Saint Hilaire.

A l'occasion du centenaire de sa mort, l'association André Léo et la municipalité de Lusignan ont voulu marquer cet événement.

En concertation avec les deux communes, un calendrier de manifestations a été établi et la réédition du livre « Le Mariage Scandaleux », décidée. (on y parle de la campagne de Champagné)

Le samedi 27 mai, avait lieu l'exposition André Léo, un spectacle par la troupe du Petit Bois Brault et une conférence de Claude Latta.

Dimanche 28 mai, en présence de Monsieur Baudiffier Président de la Communauté de Communes et de diverses personnalités la plaque de la place « André Léo » était dévoilée. Madame Le Maire découvrait une belle statue en bois réalisée par Louis Vibrac, avec la collaboration de Chérifa et Pierre Rossignol.

Madame Yvette Rossignol entonnait « le temps des cerises » accompagnée par les nombreux assistants – un vrai moment d'émotion ! ...





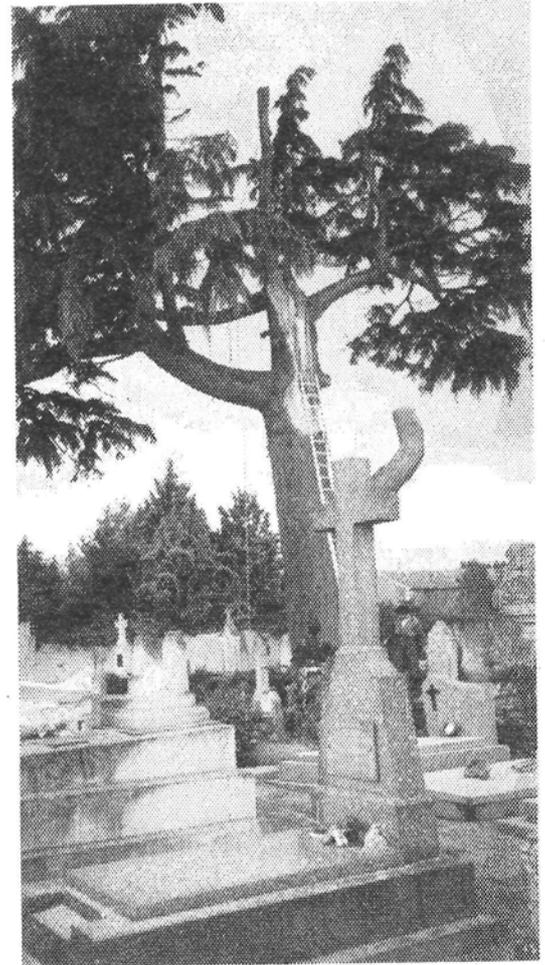
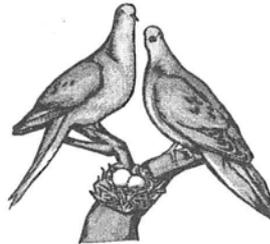
Le cimetière

Champagné a été une des communes du secteur les plus touchées par la tempête du 27 décembre 1999.

L'église, le cimetière, le tennis et les tuiles envolées sur les logements et à l'école, sans compter les dégâts très impressionnants dans certains bois et propriété privées.

Dès le lendemain matin alors qu'il faisait encore nuit les employés municipaux étaient à pied d'œuvre pour dégager les routes les plus encombrées par la chute des arbres.

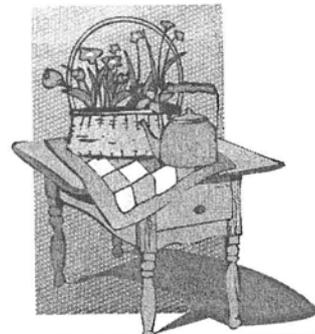
Au tennis les arbres qui étaient restés debout et qui présentaient une trop grande prise au vent ont été arrachés, une haie de charmilles sera replantée. Au cimetière, après la visite de la commission des bâtiments, avec regret la décision a été prise de faire abattre le cèdre. Cet arbre magnifique présentait un réel danger ayant déjà été abîmé par de précédentes tempêtes ou par la foudre. (avis des techniciens de la forêt privée).



Repas annuel du Club des Aînés

Le jeudi 22 juin avait lieu à la salle des fêtes le repas annuel du Club des Aînés de Champagné Saint Hilaire. Repas auquel fidèlement le Conseil Municipal est convié.

Merci à Monsieur Henri MINGOT Président et à tous les membres du Club pour cette amicale journée.





SYNDICAT DES EAUX DE LA VIENNE

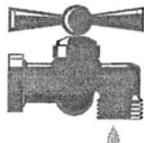
55. Rue de Bonneuil-Matours - 86000 POITIERS

Téléphone : 05 49 61 16 90 - Télécopie : 05 49 44 14 23

Email : sveer@poitiers3429.fr

S.I.A.E.P. de ROMAGNE

*Mise en exploitation du forage du Pâtural,
commune de Champagne-Saint Hilaire*



--OoO--

Comme vous le savez, le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de la région de ROMAGNE qui dessert les communes de CHAMPAGNE-SAINT HILAIRE, ROMAGNE et SOMMIERES DU CLAIN a engagé un programme de recherches en eau à l'Est du bourg de CHAMPAGNE-SAINT HILAIRE, au lieu-dit "Le Pâtural des Chiens" de manière à remplacer à moyen terme le forage de la Millière dont la teneur en nitrates est parfois supérieures aux normes. Les différents travaux ont été suivis par le S.I.V.E.E.R., Syndicat des Eaux de la Vienne, maître d'œuvre de l'opération auquel le SIAEP de Romagne adhère.

Parmi les forages de reconnaissance réalisés en 1999, l'un est apparu positif tant du point de vue quantitatif que du point de vue qualitatif.

Il a permis de mettre en évidence une ressource de bonne qualité physico-chimique et bactériologique.

Avant d'envisager la mise en exploitation de cette ressource et son raccordement au réseau d'eau potable, le Comité Syndical, sur proposition des services du S.I.V.E.E.R. a pris la décision d'effectuer un pompage de très longue durée dans ce forage dans le but :

- de s'assurer de la pérennité de la ressource,
- d'effectuer un suivi de la qualité de l'eau pendant le pompage.

Ainsi, ce pompage de longue durée s'est déroulé du 31 mai au 11 août 2000, soit pendant 1717 heures en continu au débit moyen de 80 m³/h.

Les eaux pompées ont été évacuées par l'intermédiaire d'une colonne de tuyaux d'irrigation jusqu'au niveau d'un fossé existant permettant l'écoulement des eaux en direction de "La Belle".

Trois prélèvements ont été effectués chaque semaine en cours de pompage afin de suivre l'évolution de la teneur en nitrates, en fer, en manganèse, en sélénium, en arsenic et la turbidité.

Une analyse complète réalisée par le laboratoire IANESCO CHIMIE de Poitiers a permis de déterminer l'ensemble des paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les oligo-éléments et micropolluants métalliques, les pesticides et l'analyse bactériologique.

D'une manière générale, en cours de pompage, les teneurs des différents éléments analysés sont restées stables et au-dessous des normes de potabilité.

Pour ce qui concerne l'analyse complète, la ressource présente les caractéristiques suivantes :

- très bonne qualité bactériologique,
- teneur modérée en nitrates : 17 mg/l pour une norme de 50 mg/l,
- absence d'hydrocarbures,
- absence de métaux lourds,
- minéralisation totale relativement élevée : bicarbonatée calcique, non toxique pour la santé.

Ces résultats tout à fait satisfaisants permettent de retenir la mise en exploitation de cette nouvelle ressource en eau.





Base de Loisirs



Pour cette année le mauvais temps de juillet a freiné la fréquentation. Le mois d'août, plus propice, a permis une meilleure approche du public. Il a fallu respecter les directives de la direction régionale de la jeunesse et des sports (voir courrier ci-contre) qui nous imposaient pour surveiller la baignade une personne titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option Activité de la Natation (B.E.E.S.A.N) et faute de trouver un BEESAN, la commune pouvait par dérogation recruter une personne titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.).

Malheureusement malgré nos recherches pour recruter ce personnel, aucun candidat n'a pu être retenu. Les plots ont été enlevés et un arrêté pour interdire la baignade a été pris. A ces contraintes il a fallu ajouter le port du gilet de sauvetage pour chaque pratiquant de pédalos. Cette activité doit être surveillée par un surveillant de baignade diplômé que possède Samuel ROBIN.

Tous ces paramètres ont ralenti la fréquentation car malgré la belle plage certains hésitaient à se baigner, d'où une répercussion sur le bilan.

La toile, très appréciée vu son emplacement a permis des réunions conviviales.



La pêche

De nombreux pêcheurs s'adonnent à leur sport favori sur les 2 étangs. Mais le grand étang est très prisé, ce qui permet la capture de grosses pièces surtout en carpes, et qui provoque une certaine agitation au moment de la prise. Pour l'année 2001, la commission de la pêche a décidé un empoissonnement important.



200 kg De gardons
80 kg De tanches
60 kg De truites
500 kg De carpes

Ouverture Générale des deux étangs :
Le samedi 14 avril 2001,
avec un lâcher de truites dans le petit



Grand étang :

Du samedi 14 avril 2001 au 31 mai 2001 Mercredi – samedi – dimanche – jours fériés ⇒ prix des cartes 40 Frs	Du 2 juin au 30 juin 2001, ouvert le matin jusqu'à 14 heures les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés ⇒ prix des cartes 40 Frs	Du 1^{er} juillet au 31 août 2001, ouvert le matin tous les jours jusqu'à 14 heures ⇒ prix des cartes 30 Frs.	Du 1^{er} septembre au 30 septembre 2001 ouvert le mercredi, samedi, dimanche et jours fériés ⇒ Prix des cartes 30 Frs Fermeture le 1^{er} octobre 2001
--	---	--	--

Petit étang

Du samedi 14 avril au 30 juin 2001 : mercredi, samedi, dimanche et jours fériés ⇒ prix des cartes 40 Frs.	Du 1^{er} juillet au 31 août 2001 tous les jours ⇒ prix des cartes 30 Frs Fermeture le 1^{er} septembre 2001
--	--

14 avril 2001 ⇒ prix des cartes 40 Frs

⇨ Lâcher de truites ⇩

2 juin 2001 ⇒ prix des cartes 40 Frs





Bilan de la base de loisirs - Saison 2000



RECETTES		DEPENSES		RESULTAT
PECHE		Alevinage	15 425,00 F	
188 Cartes à 40 F	7 520,00 F	Truites	1 800,00 F	
23 cartes à 300 F	6 900,00 F	Granulés	968,49 F	
170 Cartes à 30 F	5 100,00 F	Lots enduro	2 030,00 F	
Total	19 520,00 F		20 223,49 F	-703,49 F
PEDALOS				
90 Tickets à 20 F	1 800,00 F	Impression de cartes	916,00 F	
Total	1 800,00 F		916,00 F	884,00 F
MINI GOLF				
21 tickets à 15 F	315,00 F			
Total	315,00 F		- F	315,00 F
TOILE DE TENTE				
Total	8 974,00 F			8 974,00 F
CAMPING				
223 nuits à 14 F	3 122,00 F			
Total	3 122,00 F			3 122,00 F
BOISSONS ET GLACES		Boissons	15 503,48 F	
Consommations	56 050,00 F	Glaces	16 513,06 F	
Stock	- 562,09 F	Stock	- 1 873,29 F	
Total	55 487,91 F		30 143,25 F	25 344,66 F
Salaires et charges				
Total			61 191,65 F	-61 191,65 F
		Bilan de la base de loisirs Saison 2000		-23 255,48 F

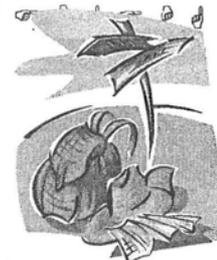
Enduro carpite



Un enduro pêche carpite de 24 heures s'est déroulé le samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet 2000, réunissant 20 participants. Grâce à un appât mystérieux, quelques carpes ont été séduites. Un lot offert par la municipalité a été remis à chaque participant. Il faut remercier tous ces pêcheurs qui n'hésitent pas à remettre à l'eau leur trophée.



Randonnée pédestre



La randonnée pédestre déplacée au deuxième dimanche de juillet à cause du tour de France, a connu le même succès que les années précédentes. Et pourtant les coupevent et les parapluies étaient de la partie. Cette randonnée reprenait le premier circuit mis en place dans les années 80.

L'apéritif, était servi à la salle des fêtes où le pique nique se déroulait dans une joyeuse ambiance.

L'après-midi, les beloteurs et les scrabbleurs s'en donnaient à cœur joie alors que la bruine se transformait en déluge.

Finalement une journée sympa et conviviale malgré le mauvais temps.

Félicitations aux marcheurs et rendez-vous

le dimanche 1^{er} juillet 2001

avec le soleil, c'est promis !



Le feu d'artifice du 13 juillet



a bien été tiré malgré le temps incertain

Toute la journée, les bénévoles et les employés municipaux avaient souvent sous la pluie installé les fusées et les tableaux. Stocker un feu d'artifice de cette importance est une affaire délicate et il convient de respecter très rigoureusement les mesures de sécurité. D'où la nécessité une fois installées de faire partir les fusées ce qui a été fait devant des spectateurs satisfaits mais pas très réchauffés. Allons, ne perdons pas courage, le 13 juillet 2001 sera sûrement très beau.

Merci aux employés communaux et à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée.





A s s o c i a t i o n

" L a T u i l e r i e "



Vous en avez entendu parler, mais connaissez-vous ?

L'association « La Tuilerie » gère un lieu de vie au lieu-dit « La Tuilerie ». Depuis 1983, au fil des années une quarantaine d'enfants, d'adolescents ou adultes, qui pour un temps avaient besoin de venir se ressourcer dans une famille, y a été accueillie.

Il s'agit en effet, d'une famille qui professionnellement, se « prête » à des personnes qui en ont besoin pour un temps plus ou moins long. La particularité de cette famille se situe à deux niveaux :

↳ Elle travaille dans le cadre d'une équipe, car deux personnes extérieures sont salariées, et sont impliquées pour soutenir cette forme d'accueil. L'association a permis que cette équipe se forme à des techniques psycho-éducatives diverses (moniteur d'atelier, aide médico-psychologique, responsable de formation, psychothérapeute).

Ce professionnalisme permet une prise en charge dans la durée de personnes en difficulté psychologique.

↳ Le lieu de vie favorise des activités liées à la vie rurale, dans le cadre d'une ferme. Les personnes accueillies participent chacune à leur façon aux activités de la ferme (travail avec le cheval de trait, foin, vendanges, noix, etc...) et aux activités de transformation (pain, jus de fruits, beurre, etc...).

Comme on le voit, il est accordé autant d'importance à la qualité du cadre de vie, qu'aux multiples réflexions imposées par la forme particulière du travail.

L'association se réunit régulièrement une fois par mois. Outre la gestion administrative du lieu de vie, elle anime la réflexion autour de la pratique d'accueil. Par exemple :

Pourquoi et comment l'environnement participe-t-il au soin ?

Comment lutter contre le risque de confusion entre vie privée et vie professionnelle pour le travail des deux permanents ?

Comment ne pas s'essouffler dans la relation d'aide au quotidien ?

Quelle solidarité, quel droit à la différence, quel droit à la faiblesse ?

L'engagement va-t-il jusqu'au don de soi et quelles en sont les limites ?

Etc...

Souvent les personnes adhèrent à l'association pour ses perspectives humanistes, sociales, ou/et « politiques », mais aussi tout simplement pour le plaisir d'échanger et de confronter des idées.

Notre groupe est ouvert ...

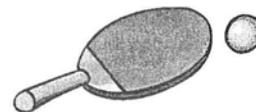


Depuis plusieurs années, les maîtres de Champagné Saint Hilaire se sont dotés d'un outil spécifique pour favoriser le sport et la culture à l'école : il s'agit de l'USEP.

C'est une association loi 1901, reconnue au niveau national, qui permet à des maître, des parents et des enfants de vivre une aventure associative.

Concrètement de quoi, s'agit-il ?

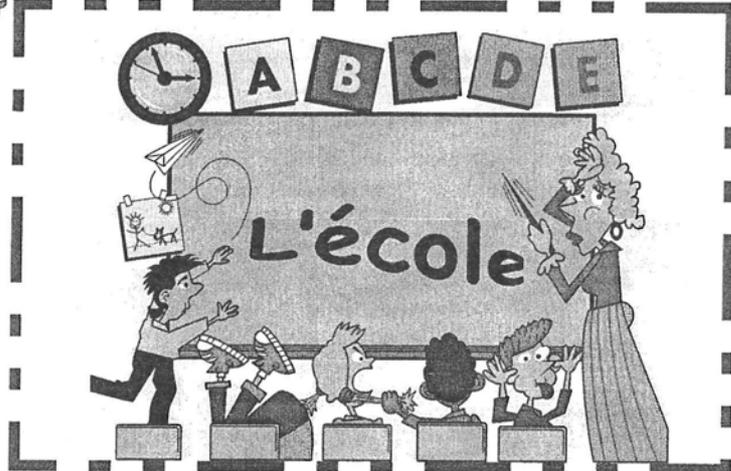
- 1) La forme associative impose son cadre habituel.
 - Election d'un bureau (il est composé 2/3 d'adultes, 1/3 d'enfants)
 - Transparence des comptes. (le trésorier est adulte)
 - Décisions prises collectivement
 - L'association se réunit 3 ou 4 fois dans l'année.
- 2) L'association propose des animations
 - Ateliers animés par des parents USEP à l'interclasse ou après la classe.
 - (jardin, ping-pong, théâtre). Ces ateliers peuvent éventuellement s'articuler avec les projets pédagogiques des classes.
 - Formation (au niveau départemental) des élèves de CM1-CM2 à un rôle d'acteur au sein de l'association USEP.



Au moment où enseignants et parents revendiquent et se disputent l'éducation des enfants, ce faire ensemble nous paraît aller dans le sens de l'intérêt des enfants.

Pour adhérer il n'est pas nécessaire d'avoir des enfants à l'école. Si la démarche vous paraît tout simplement intéressant vous êtes les bienvenus





Après une rentrée mouvementée, l'école est cette année ainsi constituée : **104 enfants**

↳ **Maternelle** (petite et moyenne section) : 30 enfants pour deux institutrices à mi-temps, Mesdames Collin et Guignard. Madame Geoffret est l'aide maternelle employée par la municipalité pour cette classe.

↳ **Elémentaire**

Grande section de maternelle et CP : 29 enfants pour un instituteur responsable de la classe. Monsieur Sauve ; et une institutrice intervenant en soutien à cette classe surchargée l'après-midi, auprès des 13 enfants de grande section. Cette dernière n'est donc pas en poste à Champagné mais en aide à l'année.

Cette classe est par ailleurs organisée de manière particulière, pour les matinées notamment où Madame Chopin, aide-éducatrice sur le canton, intervient en aide également le jeudi et le vendredi. Pour le lundi et le mardi, Madame Saulnier aide-maternelle de cette classe soutient particulièrement le groupe de grande section le matin. Elle suit une formation en fin de semaine où elle est remplacée par Mademoiselle Hébras.

Monsieur Sauve assure l'enseignement et la coordination de la classe.

↳ **CE1-CE2** : 24 enfants pour une institutrice, Madame Rannou

↳ **CM1-CM2** : 21 enfants pour un instituteur, Monsieur Compagnon qui a également la charge de la direction de l'école.

Grâce à l'appui des deux associations œuvrant pour l'école l'APE (association des parents d'élèves) et l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré), l'école a su mettre en place au travers son projet d'école une relation de confiance entre enfants, parents et enseignants. Cela était la condition première à l'attention d'un respect mutuel grâce également aux règles de vie édictées avec les enfants dans l'école et au règlement voté par le conseil d'école.

Aussi aujourd'hui, dans le nouveau projet de l'école, les deux associations se partagent des ateliers en temps périscolaire (12h45-13h30 ou 16h30-18h00) : voir articles ci-dessus. Les deux

associations participent également financièrement aux projets et sorties scolaires.

L'APE s'occupe plus particulièrement de la bibliothèque de l'école et de l'achat de livres et des abonnements.

L'USEP achète certains jeux de cour suivant la demande des enfants.

Cet équilibre des rôles de chacun reste très important dans la vie de l'école et dans le projet d'école. D'autre part, les mathématiques et le système d'évaluation des enfants, deviennent des éléments essentiels de ce projet d'école.

Enfin des travaux importants ont été réalisés par la municipalité avec l'aide des parents d'élèves (bac à sable) dans la cour de l'école : installation de portiques à jeux ; destruction des anciens parcs à vélos devenus dangereux.

Il reste à installer une cabane de rangement (attendue ces jours-ci) ; des tables et bancs ; un coin jardin (à décaisser) avec une petite cabane à outils et un point d'eau. Enfin le goudronnage de la partie droite de la cour.

A l'intérieur, des équipements pour la salle supplémentaire (accueil des élèves de la grande section de maternelle), pour les autres classes et pour la bibliothèque ont été achetées et la classe maternelle et son dortoir ont été repeints ; les rideaux ont été remplacés dans l'aile gauche de l'école et une petite pièce servant anciennement de WC du côté droit est en cours de réalisation pour permettre le rangement des archives, du photocopieur et un accès à la bibliothèque. La municipalité continue par ailleurs à aider des projets et des sorties scolaires.

A noter enfin la nouvelle peinture murale réalisée par les enfants avec l'aide de l'artiste-peintre Jean-Marie Seiller, sous le préau de l'école.

L'école continue donc à s'équiper pour devenir une école moderne, accueillante et efficace pour les enseignements d'aujourd'hui

Philippe COMPAGNON, Directeur de l'école





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nous sommes heureux cette année que l'école accueille de nouvelles familles et voit le nombre d'élèves passer à plus de cent. L'année passée a vu se réaliser un projet « classe de mer » pour la maternelle.

Nos enfants peuvent désormais prendre leurs repas dans une cantine plus confortable et plus agréable.

Les jeux installés dans la cour de l'école permettent de nouvelles activités.

Toutes les semaines les enfants peuvent participer à l'atelier bibliothèque et ainsi découvrir l'univers de la lecture.

Nous avons organisé notre loto annuel ainsi qu'une tombola, les gains permettront d'offrir un spectacle de Noël et des livres pour chacun.

Nombreux sont cette année ceux qui ont participé à la fête d'Halloween, citrouilles et sorcières étaient au rendez-vous.



La fête de Noël contrairement aux années précédentes est réservée aux enfants.

Pour le Marché de Noël, nous avons un stand avec chocolats et bracelets brésiliens.

Le Carnaval aura lieu comme d'habitude.

Nous avons aussi le projet de faire un repas le samedi 7 avril 2001. La fête de fin d'année clôturera, cette année scolaire 2000/2001.

Je tiens à remercier le bureau et les membres de l'APE pour leur dévouement et leur disponibilité.

Meilleurs vœux à tous

En septembre dernier, les élections ont permis de former un nouveau bureau.

- | | |
|------------------|---------------------|
| Christelle PIN | Présidente |
| Patricia GERNOUX | Vice-Présidente |
| Carole BOUTRON | Trésorière |
| Isabelle BOUTIN | Trésorière adjointe |
| Christine ORION | Secrétaire |
| Sylvie LEGRU | Secrétaire adjointe |



Il était une fois Halloween

Halloween, contraction de « ALL HOLLOW EVE » signifie « Veille de Toussaint » et est issue d'une vieille fête celte qui s'appelait Samain.

Elle marquait la fin de l'année et se déroulait en automne. A cette occasion les gaulois, entraient en contact avec le monde des morts lors de célébrations. On pensait que les sorcières et les esprits revenaient sur terre la dernière nuit d'octobre pour jouer des tours aux vivants.

Ainsi, le 31 octobre, les enfants se déguisent en sorcières et en fantômes, puis visitent les maisons en criant « Trick or treat » (« un sort ou un bonbon ») Les maisons se décorent de citrouilles, chauves-souris, ... guirlandes aux motifs orange et noirs...

Jeux et friandises sont au rendez-vous et on joue à se faire peur



Site Internet www.havas.interactive.fr





Manifestations

- Le 21 janvier :**
Chasse à courre au renard
suivi d'un vin d'honneur
- Le 24 mars :**
Repas de la chasse ouvert à
tous
- Le 3 juin :**
Assemblée Générale
- Le 8 septembre :**
Remise des cartes



Retour de battue aux sangliers

Composition du bureau

- | | |
|----------------|---------------------|
| Président | Jacques LA SOUDIERE |
| Vice Président | Henri CHAMARD |
| Trésorier | Olivier ROGEON |
| Secrétaire | Bernard MAROT |
| Membres | François VUZE |
| | Robert GUYARD |
| | Gérard DORLAC |
| | Philippe GAGNAIRE |
| | Michel PERONNEAU |



Association de Gymnastique Volontaire



Pour l'année 2000-2001, l'association compte 23 licenciées. Nous nous retrouvons tous les lundis soirs pour une séance de gymnastique collective composée d'exercices de détente, de souplesse, de musculation et de danse.

Ces séances permettent d'améliorer notre condition physique et d'entretenir notre santé.

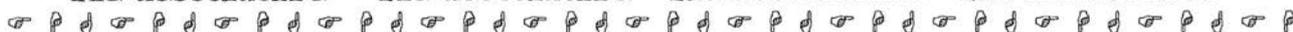
Les cours ont lieu à la grande salle tous les lundis soirs à 20 h 45.

Un loto aura lieu le dimanche 28 janvier 2001 à la grande salle.

L'association vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2001.

La présidente,
Claudine JADAULT





EQUI SAINT HILAIRE

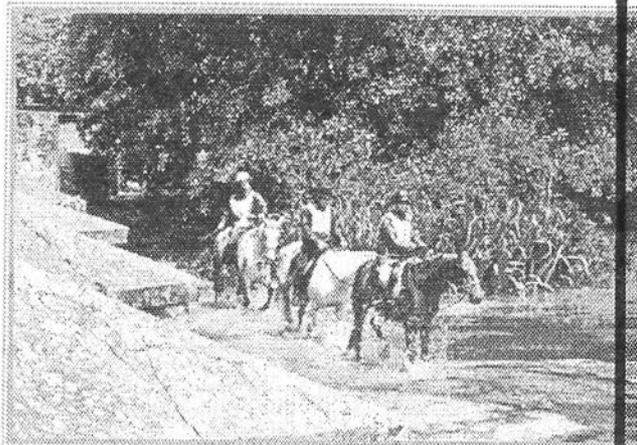
Le 22 avril 2001, l'Association EQUI-SAINT-HILAIRE organise son 5^{ème} raid d'endurance équestre, comprenant cinq épreuves et comptant pour le challenge MELUSINE POITOU-CHARENTES.

Les 20 km – 30 km sont des épreuves qualificatives ouvertes à tous les cavaliers désireux de découvrir cette discipline.

Les 40 km – 60 km – 90 km sont réservés pour les cavaliers déjà qualifiés précédemment.

Le départ est prévu à la base de loisirs de Champagné.

Les cavaliers profiteront de la magnifique campagne de bocage poitevin, riche en chemins bien entretenus. Le terrain dit « facile » a toujours permis de bonnes performances.



Pour tous renseignements :
05.49.59.43.26

La Présidente D. CHARTIER



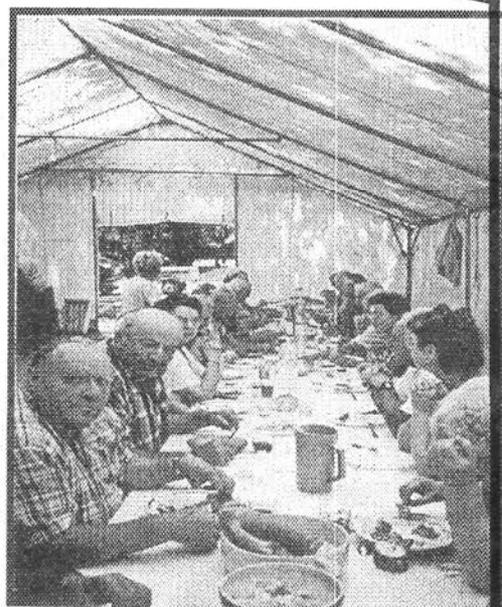
Les Aînés

Nous continuons nos réunions hebdomadaires en donnant priorité aux distractions les plus demandées : belote, tarot, nous commençons à prendre goût au rummikub sans oublier les agréables moments autour d'une bonne table chaque trimestre pour fêter les anniversaires.

Malgré la douleur d'avoir perdu plusieurs amis encore cette année, tout espoir est néanmoins permis pour notre club, car nous venons d'accueillir avec le plus grand plaisir quatre nouveaux adhérents.

Croisons les doigts et serrons nous les coudes pour que vive notre association !!!

J.P.





Le Comité des Fêtes

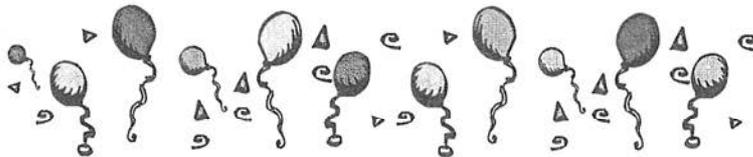


Pour l'année 2000
le Comité des fêtes a organisé plusieurs manifestations

- Loto le dimanche 5 mars 2000
- Pétanque le dimanche 7 mai 2000
- 53^{ème} Grand Prix Cycliste de la Saint Gervais les samedi 17 et dimanche 18 juin 2000
- Participation au Merveilleux Marché de Noël le dimanche 3 décembre 2000
- Réveillon dansant de la Saint Sylvestre le 31 décembre 1999.

Le Comité des Fêtes a clôturé ces manifestations par un Réveillon dansant le 31 décembre 1999, organisé pour la 1^{ère} fois. Dès le mois de juin 1999, les invitations ont été adressées aux habitants de la Commune, puis ceux de la Ferrière-Airoux, Sommières du Clain, Magné.

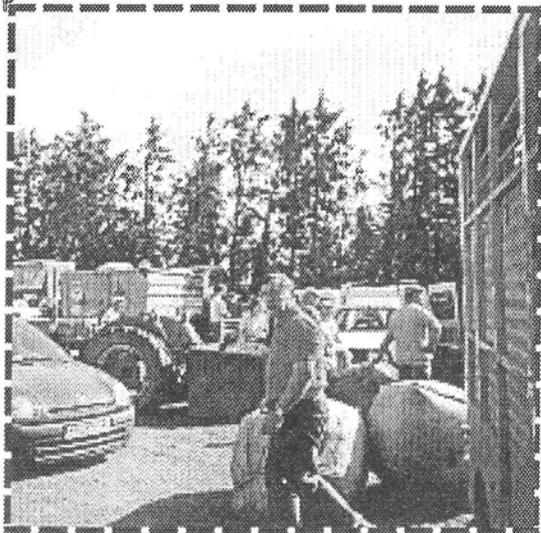
Devant l'abondance de ces dîners dansants pour fêter l'an 2000, il fallait enregistrer les inscriptions. Ce fût une réussite car au mois d'octobre, plus de 200 personnes avaient réservé, pas de chance pour plus de 200 autres dont il a fallu refuser leur inscription. Il faut bien le reconnaître nos efforts furent récompensés car quelle soirée ! quelle ambiance !, animée par l'orchestre « Ambiance Musette ». Un coup de chapeau aux serveurs et serveuses qui étaient obligés de se frayer un passage entre les danseurs pour accéder aux tables. Nous allons renouveler cette expérience le 31 décembre 2000 avec un réveillon dansant de la Saint Sylvestre qui sera animé par l'orchestre « Les Troubadours Saumarois ».



Le loto du dimanche 5 mars 2000 a réuni plus de 250 participants et il a fallu rajouter quelques tables pour pouvoir accueillir tous ces joueurs. 30 lots avaient été proposés dont une télévision 55 cm couleur, un magnétoscope, un micro-ondes, etc... l'ambiance devenait crispante où ce fameux numéro pour compléter la grille ne sortait pas, d'où une certaine amertume pour les perdants, mais joie pour les chanceux. Un agréable après-midi de dimanche où nous nous retrouverons tous encore une fois le **dimanche 4 mars 2001**.

Le concours de pétanque s'est déroulé le dimanche 7 mai 2000 dans le magnifique cadre de la base de loisirs. 52 équipes se sont affrontés sur un parcours favorable à cette discipline. Il fallait constater le choix de l'emplacement du jeu qui bien des fois rendait la partie corsée, où cette fameuse boule de pétanque boudait le cochonnet vu les aspérités rugueuses du terrain. Chacune et chacun ont passé une agréable journée et tous ont été récompensés par un lot. Rendez-vous au mois de mai 2001 le **samedi 5** ou le **dimanche 6 mai 2001**.



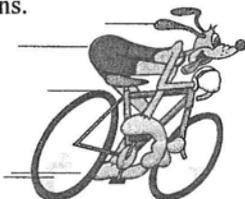


La St Gervais

Le 53ème Grand prix Cycliste de la Saint Gervais s'est déroulé le samedi 17 et le dimanche 18 juin 2000. Nous avons rencontré de grosses difficultés pour respecter ces dates, car il fallait aussi associer la foire à la laine, mais la concurrence de celles de Nieul l'Espoir et Usson et ce fut à la surprise de beaucoup, le vendredi matin 16 juin 2000 qu'elle fut programmée car sans cela aucun marchand ne voulait se déplacer. Malgré tout, plus de 50 lots furent proposés ce qui représentaient environ 6 tonnes de laine qui se négociaient aux environs de 2,50 francs le kilo.



Le samedi 17 juin 2000 à 14 heures fut donné le départ de la course Régionale 1 et 2 avec un beau plateau de 80 coureurs qui se disputèrent le circuit de la Fontenille de 4 km 800 à parcourir 20 fois, récompensés par de nombreuses primes celles-ci permettaient à certains de se distinguer pour décrocher ces distinctions.



Le dimanche 18 juin 2000 à 14 heures fût donné le départ des cadets avec un plateau de 37 coureurs sur le même circuit de la Fontenille 30 km à parcourir 6 fois. La cadence observée ne reflétait pas celle du samedi ou la côte de l'Epinoux crispants les jambes. La décision jouxtant fût faite à cet endroit, propice à l'échappée.

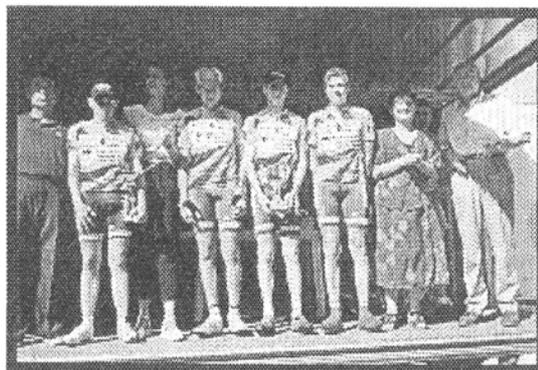
A 16 heures fût donné le départ pour les minimes-séniors filles avec un plateau de 38 coureurs toujours pour le même circuit pour 12 tours. Il fût remarqué que la cadence avait baissé et ce fût les plus costauds qui placèrent un contre, toujours dans cette côte, pour enlever la décision.

Il est à signaler que pour ces deux courses sur décision des instances cyclistes, qu'il n'est plus attribué de primes, mais celles-ci sont compensées par des lots.

Sur la place du 13 août les chineurs pouvaient chercher leur objet insolite avec le vide grenier ouvert sur deux jours. Divers exposants proposaient des fleurs, pâtisseries, voitures d'occasion, paniers, fabrication d'objets de toutes sortes. Les petits pouvaient faire des tours de manège, quant aux plus grands, les auto-tamponneuses leur apportaient beaucoup de sensation.

Le Comité des fêtes essaie de maintenir cette tradition de la Saint Gervais avec les courses cyclistes très onéreuses pour ces 2 jours, fait rare dans le département où deux courses se disputent le même jour. Mais le manque d'engouement du public affaiblira t-il les efforts consentis par le Comité des Fêtes.

**Rendez-vous pour 2001
le samedi 16 et dimanche 17 juin 2001.**





Donneurs de Sang Bénévoles

Une année encore bien remplie en ce qui concerne les manifestations. Pour les collectes, nous avons observé, une baisse de dons par rapport aux années précédentes. Nous espérons voir revenir nos fidèles donateurs, malgré les contraintes imposés par les Centre de Transfusion Sanguine.. Nous avons eu tout de même, trois nouveaux

A compter de l'année 2001, les plasmaphères ne sont plus assurées en collecte, mais directement au Centre de Transfusion Sanguine de Poitiers



Un appel aux jeunes :
« Venez nous rejoindre, car offrir son sang :
c'est sauver des vies. »

Argent avec étoiles
Francis ROGEON
Dominique PAQUET

Argent
Danielle CORNU
Patrick GORMALLY
René-Claude LAMOUREUX
Sylvie LEGRU

A.F.M.

Manifestations

Lundi 19 mars : Commémoration du cessez le feu en Algérie, suivi d'un banquet ouvert à tous.
Dimanche 2 septembre : méchoui annuel.
Samedi 27 octobre : bal annuel



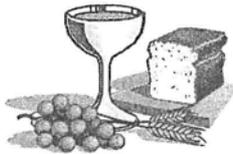
Président
Vice Président
Secrétaire
Secrétaire adjoint
Trésorier
Trésorier adjoint
Membres

Gilbert ROUHAULT
Jean GODET
Michel GOURDEAU
Jean-Claude ROUSSEAU
Henri MORINEAU
Albert BOISNARD
Guy LEVRAULT, Claude GUILLAUD, Joël AUDEBRAND, André CAILLEAU, Pierre NADEAU, Jean BIBAULT

Porte drapeau

Raymond CHOLLET, Roland MAYET, André CAILLEAU.





Communauté locale

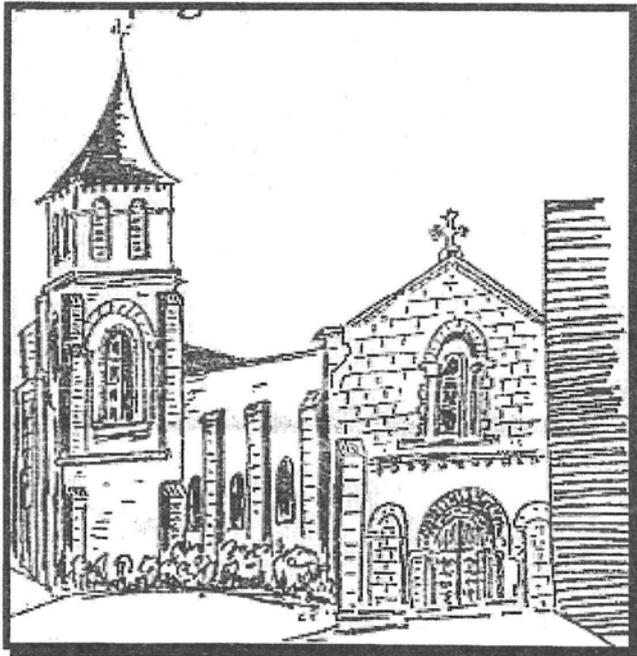
Cher amis,

Ainsi que chaque année la municipalité nous laisse un espace d'expression au sein du journal communal, qu'elle en soit remerciée.

Notre communauté assez resserrée en nombre est cependant bien, présente dans la vie de Champagné et ces jours-ci vous recevrez ou avez reçu un dépliant vous notifiant ce qui existe ou est en place au sein du secteur du Val des sources dont la communauté locale de Champagné fait partie ; Conservez ce document vous saurez qui contacter en cas de besoins.

En cette année 2000, nous avons organisé en février « l'accueil des nouveaux arrivants » sur l'espace de notre communauté, nous avons organisé cela un samedi de février dans un après-midi très ensoleillé, peu de personnes ont répondu à notre invitation, c'est dommage car autour de gâteaux et de boissons c'est vraiment un moment pour faire connaissance. Les gens présents à cet après-midi ont apprécié et cette année nous referons ce genre d'invitation avec aussi les personnes qui souhaiteraient se joindre à nous : que ce soit celles de la communauté ou autre personne en recherche de vie spirituelle, l'abbé Michel étant des nôtres ce jour là, on pourrait parler facilement.

Cette année écoulée a eu lieu également le repas amical du Jeudi Saint avec ensuite la cérémonie de ce jour là, le tout ayant eu lieu à Magné, une bonne ambiance a permis là aussi de sympathiques échanges de conversations. Nous étudions au secteur comment renouveler ce genre de rencontres, nos responsables ont été heureux de vous rencontrer, vous qui vivez parfois des moments difficiles, merci de nous avoir bien reçu lors des visites d'invitation que nous vous avons faits.



Cette année 2000 nous avons célébré 11 baptêmes, 3 mariages, 18 sépultures.

Les sonneries de cloches, l'utilisation de la grande nef et de la chapelle de gauche dite de la Sainte Vierge, de l'église sont arrêtées pour raisons de travaux ; pour les offices du culte prévues à Champagné, ceux-ci auront lieu dans la chapelle de droite dite de Saint Joseph pour le temps des travaux. Les cérémonies de sépultures pendant ce laps de temps auront lieu à Sommières du Clain éventuellement à Magné ; mais ce sera la communauté locale de Champagné qui assurera comme par le passé une présence au milieu de ceux qui sont dans la peine.

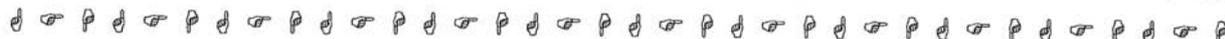
Nous avons eu aussi cette année l'ordination diaconale de Michel Chambragne par le Père Bouet évêque de Poitiers, le dimanche 27 mai dernier en l'église de Saint Maurice La Clouère, ce fut une très belle cérémonie, pleine de dignité et de ferveur.

Pour le marché de Noël, nous avons présenté une petite exposition dans l'église avec des panneaux de ce qui est fait sur le secteur et une présentation d'archives de l'année 1950 et le mot d'accueil fait par l'abbé Giret en 1957 lors de la venue du Père Vion évêque de Poitiers à cette époque là, nous avons eu beaucoup de visiteurs certains très intéressés.

Les membres de la communauté se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2001 et aussi pour vous dire qu'ils sont à votre disposition.

Le délégué pastoral :
François BLAUDEAU





Le château du bourg de Champagné

Voilà un titre qui peut surprendre quiconque n'a jamais regardé le cadastre de 1812 déposé à la mairie et qui fait apparaître au coin sud-est de la place une construction trapézoïdale flanquée de 4 tours rondes. Or, il est certain que durant 5 siècles pleins, du 15^{ème} au 19^{ème}, à côté du clocher se dressait la silhouette d'une forteresse. Il était impossible d'ailleurs, qu'une colline de 180 mètres, s'enlevant de plus de 50 mètres au-dessus des plateaux environnants, ne soit pas chapeauté d'un château.

De celui-ci, il ne reste rien de visible au-dessus du sol. Mais les fouilles opérées durant l'été 2000, par la société Ancelin, pour enterrer les fils électriques, dans les trottoirs de la route de Sommières ont bien fait apparaître les grosses pierres de l'empiètement de la tour ronde du Nord-Est.

Hélas ! aucune photo n'aura pu en garder témoignage.

Alors partons à la découverte de ce château de Champagné Saint Hilaire à l'aide des traces encore parfaitement visibles dans les archives, dont beaucoup ont été exploitées par une jeune étudiante en histoire pour son mémoire de maîtrise. Il sera ainsi possible de savoir pourquoi une maison-forte a été bâtie au centre du bourg, le rôle qu'elle a joué si longtemps et quelles conditions ont entraîné sa disparition.

UNE CONSTRUCTION DE LA FIN DU MOYEN-AGE

Depuis 524 environ la terre de Champagné appartient aux Chanoines de SAINT HILAIRE LE GRAND de Poitiers qui forment une communauté appelée chapitre. A la différence des moines d'une Abbaye qui ont mis tous leurs biens en commun, les chanoines peuvent garder des richesses en propre. Et ces chanoines, des religieux donc, sont comme les laïcs de véritables

seigneurs exerçant leurs pouvoirs sur Champagné... SAINT HILAIRE comme sur une douzaine d'autres terres. Ils prélèvent des redevances en nature sur les paysans tenanciers de leur sol, ils rendent la justice aux habitants de ce qui est une seigneurie, ils sont responsables de la vie religieuse paroissiale et à ce titre font construire et entretenir l'église, nomment le prêtre et peut-être un vicaire, quand ils auront fait construire les moulins sur le Clain ils offriront les moyens à chaque foyer de faire de la farine contre le paiement des banalités. Mais ils doivent aussi assurer la protection des biens et des habitants de leur seigneurie. Ils l'ont fait notamment aux 12 et 13èmes siècles contre les seigneurs de Vivonne qui leur contestaient le monopole des forêts entre Champagné et Château-Larcher. Mais par des moyens « ecclésiastiques » c'est-à-dire soit par des transactions, soit en appelant à la rescousse l'arme fatale dont disposait le pape (auquel ils étaient directement dépendants) : l'excommunication.

Or, au 15^{ème} siècle, les voilà qui font construire un bâtiment militaire, près de l'église, sans doute à la place de l'ancien cimetière mérovingien, sur une motte artificielle, c'est-à-dire la butte qui ensevelit les anciens sarcophages.

On ne sait rien sur l'agencement intérieur du château, ni sur l'origine de la pierre ou la durée de sa construction. On ne sait même pas la date exacte où ont commencé les travaux. Plusieurs actes de la fin du 15^{ème} siècle le mentionnent. Par exemple nos chanoines de Saint Hilaire le Grand ont maille à partir avec les ambitions du seigneur de Civray, ils écrivent : « ...de cette église qu'ils tiennent en franche aumône du Roi notre seigneur, auquel lieu (Champagné) ils ont un beau château et place forte ». Mieux même, dans un acte de 1464, ils nous en fournissent la description extérieure :

« Ladite place forte dudit lieu de Champagné, belle et forte, bien emparée et suffisant pal et muraille,

tours, portails, mâchicoulis, ... emparements et fortifications de château et forteresse ».

Un vrai château fort donc si l'on comprend que les pals et les emparements sont des systèmes de défense métalliques ou en bois.

A défaut de précision de date, acceptons l'avis de l'historien Emile GINOT qui, se fondant sur la construction du château du Cuhon à partir du 13 février 1437 par les mêmes chanoines, juge celui de Champagné antérieur soit fin 14^{ème}, soit début 15^{ème} siècle et retenons qu'il était plus vieux que Jeanne d'Arc de quelques années seulement. Et alors tout s'éclaire ! La France est en pleine guerre de Cent-Ans contre les Anglais. Du Guesclin, au service de Charles V le Sage a dégagé l'Ouest de la France et de l'emprise anglaise et des ravages de ces bandes de mercenaires appelées Grandes Compagnies. Mais le Roi et son connétable sont morts en 1380 et les dangers reviennent.

Pour Cuhon, le Chapitre de Saint Hilaire le Grand donne la justification : « ... les sujets par la fortune des guerres et charges des gens d'armes, ont souffert de jour en jour beaucoup de pertes et dommages, faute d'avoir un retrait fort et sûr pour résister aux entreprises desdits gens d'armes ».

Pourquoi le château de Champagné aurait-il une autre explication ? L'insécurité serait donc à l'origine de la bâtisse qui vient, à côté du symbole religieux de l'église, planter le symbole « politique » des pouvoirs matériels des Chanoines ... et du Roi. Car la seigneurie de Champagné St Hilaire, en devenant une châtellenie, a pris une importance nouvelle qu'elle va garder cinq siècles durant.

LES FONCTIONS DU CHATEAU DANS LA CHATELLENIE

A l'image du château de Gençay et de bien d'autres, celui de Champagné St Hilaire n'est pas habité



Histoire de Champagné - Histoire de Champagné - Histoire de Champagné



par le seigneur. Les chanoines sont bien mieux à Poitiers où ils ont beaucoup à gérer, que dans une rude forteresse rurale. D'autant que depuis les grands Capétiens comme Philippe Auguste, Saint-Louis ou Philippe le Bel, ils ont été amenés en tant que seigneurs à développer une « administration » qui fait le travail pour eux... et pour le roi de plus en plus envahissant... Pour nos ancêtres champagnois (champenois prête à confusion) l'érection en châtelaine va au moins apporter deux changements, et pas forcément des plus agréables. Il va falloir rendre le château opérationnel, et les fonctionnaires de l'époque qu'on appelle de façon générique « officiers » vont entrer également dans le paysage, de façon très visible...

Entre sur la scène champagnoise le CAPITAINÉ, officier royal responsable devant le Roi et devant le Chapitre de St Hilaire, qui lui confie la garde du château. Il existe sans doute depuis que l'édifice est en fonction, mais celui dont on peut le mieux se souvenir est Etienne ESGUILLER puisque l'on peut consulter aux archives départementales la copie de sa nomination le 23 février 1467 et celle de l'acte du 21 mars par lequel le Chapitre réceptionne le nouveau capitaine. Voici un extrait de l'intimation du roi Louis XI : « *De par le Roy, chers et bien aimés, nous avons donné à notre cher et bien aimé Etienne Esguiller, écuyer, l'office de capitaine et garde de notre lieu et place de CHAMPAIGNY SAINT HILAIRE, pour les causes contenues en nos lettres que nous lui avons octroyées (...) nous voulons et vous mandons que vous veuillez recevoir ledit Etienne et le faire jouir dudit office de capitaine (...) et faites tellement qu'il n'ait pas de cause d'en venir par devers Nous, et gardez vous qu'il n'y ait faute ; car tel est notre bon plaisir* ».

Donné à Mehun sur Yèvres le 23^{ème} jour de février. Signé Loys

Aimable, n'est-ce pas notre Roi Louis XI, mais ferme, et même menaçant. Quant au Capitaine Esguiller, on ne sait rien de lui ; ni son âge lors de sa nomination, ni la durée de son séjour à Champagné, ni son tempérament. Son rôle ? militaire bien sûr, c'est-à-dire protéger la châtelainie en cas d'incursions ennemis. Cela veut dire que ses habitants peuvent trouver refuge au château... Jusqu'à quel effectif ? Sans doute pas toute la population car, on le voit sur le plan cadastral de 1812, le bâtiment lui-même est de quatre à cinq fois plus petit que l'église. Est-ce que cela veut dire qu'il y a une garnison ? pas du tout ! ce sont les Champagnois qui jouent aux soldats et en principe sans exception. Le château a généré le service du guet durant les nuits et en cas de danger comme l'indique le texte relevé par l'historien Gérard Jarousseau : « *A fait toujours et a accoutumé faire ledit guet audit lieu et place forte de Champagné qui a besoin de guet et garde par nuit et autrement comme les autres places fortes* ». Et ce service ne doit pas être au goût de tout le monde car il faut se rendre au château, veiller la nuit et heureusement, très souvent pour rien. En temps de paix ce service disparaît, mais... il est compensé par un petit impôt...

Deuxième grand personnage de l'administration seigneuriale, le SENECHAL, c'est-à-dire le chef de la justice. L'acte cité plus haut qui règle les problèmes de juridiction entre les Chanoines et le Seigneur de Civray continue de la sorte : « *et à cause de celui-ci (le château) tout droit de châtelainie justice et juridiction haute, moyenne et basse et tout ce qui en dépend et peut en dépendre, et pour l'exercice de cette (justice) un sénéchal pour leurs grandes assises...* ».

Rappelons que « haute justice », cela veut dire le pouvoir de traiter les affaires pouvant requérir la peine de mort. Et la peine de mort suppose l'existence de « fourches

patibulaire » à trois piliers, c'est-à-dire un gibet pour procéder à la pendaison. Enchaînement implacable, s'il faut pendre, il faut un bourreau !... Un acte de 1269 –antérieur au château donc– prouve que la fonction existe à Champagné, elle est occupée à ce moment-là par le dénommé Giraudon qui a femme, prénommée Agnès.

Les audiences se tenaient tous les mois et plus souvent si les affaires l'exigeait.

D'autre part les enquêtes, la prise de corps des accusés, la rédaction des rapports... tout cela entretenait dans le bourg des tâches pour les auxiliaires de justice qui avaient le nom de procureurs, de sergents, ou de greffiers et que les gens n'avaient peut-être pas trop envie de rencontrer.

Toujours est-il qu'à la fin du Moyen-Age Champagné St Hilaire est passée, notre étudiante tout au moins n'hésite pas à l'écrire « *du stade d'un gros bourg à celui de « ville » fortifiée avec son château, sa place forte et ses remparts* ». Elle prend la précaution de placer le mot ville entre guillemets mais c'est vrai que deux aspects urbains sont là : d'une part une forte présence d'activités que les spécialistes disent secondaires et tertiaires – moulins, halle pour foires et marchés, salles à usages administratifs au château ou ailleurs, études de notaires - D'autre part, une concentration importante de population. Ce n'est pas commode d'avoir des indications démographiques pour le Moyen-Age mais on ne devait pas être loin du millier d'habitants puisqu'en 1759 on note 239 feux à Champagné et 254 en 1790 soit 1350 habitants. Ce n'est pas la grosse ville mais comparé à Gençay qui ne compte au début de la Révolution que 170 feux soit 600 habitants, c'est plus du double, avec soit dit en passant, une moyenne par feu, c'est-à-dire par foyer bien plus élevée puisque de 5,3 personnes au lieu de 3,5 et un nombre annuel de baptêmes qui ferait rêver 14 abbé



Histoire de Champagné - Histoire de Champagné - Histoire de Champagné



Michel aujourd'hui : 37 en 1778, 46 en 1786 et même 49 en 1789. Lorsqu'éclate la Révolution, le château est toujours là car il a été bien entretenu par les Chanoines de Poitiers. Je n'en veux pour preuve que cette note relevée dans le Registre des Délibérations du Chapitre en date du vendredi 4 mars 1717 : « Le trésorier mande au receveur de payer au sieur Caillaud, fermier de la terre et seigneurie de Champagné St Hilaire la somme de 54 livres 60 sols qu'il a déboursée aux réparations qu'il a fait faire par ordre du chapitre tant au MOULIN DE SAIX qu'au CHATEAU dudit Champagné ». Dans ce même registre, on relève une nomination qui vient confirmer un usage qu'on pouvait supposer du château du bourg, depuis sa construction : l'usage de PRISON. En effet, le mardi 14 décembre 1716, « Le Chapitre de St Hilaire confère à Antoine CORDELLIER, habitant de Champagné St Hilaire, l'état et l'office de CONCIERGE ORDINAIRE DE LA HAUTE JUSTICE DE CHAMPAGNE ST HILAIRE ».

Les conditions de sa nomination sont intéressantes car elles révèlent l'autorité précautionneuse des ecclésiastiques :

- Le curé Loyseau a certifié que ce paroissien était « catholique, apostolique, et romain et de bonnes vies et mœurs ».

- Cordelier restera concierge de la

prison tant qu'il plaira au « Chapitre ».

- Il sera installé officiellement par le Sénéchal et autres officiers de la seigneurie qui l'aideront à accomplir ses tâches « paisiblement et sans empêchement »...

LA DISPARITION DU CHATEAU DU BOURG

C'est bien entendu la Révolution de 1789 qui a condamné Champagné à la régression administrative et en deux étapes. Révolution veut dire destruction des anciennes structures inadaptées et mise en place de nouvelles tenant mieux compte de la situation. Or, en nationalisant les biens de l'Eglise, en détruisant le régime féodal qui asservissait la population roturière aux seigneurs des deux ordres privilégiés – Noblesse et Clergé – les députés de 1789 cassaient les liens de 13 siècles entre Champagné St Hilaire le Grand. La révolution est alliée si loin d'ailleurs dans l'anticléricalisme qu'elle a débaptisé pour quelques mois la commune, la dénommant Champagné la Montagne. Mais surtout, dans la redistribution des rôles administratifs que la Constitution de 1791 a entérinée,

Champagné a fait partie des oubliés. Plus de service de police, plus de justice ni de prison, plus de collecte des impôts. Plus près de Poitiers, mieux placée sur le réseau routier du département, plus haut dans la hiérarchie religieuse, c'est Gençay qui va décrocher le rôle de chef-lieu de canton.

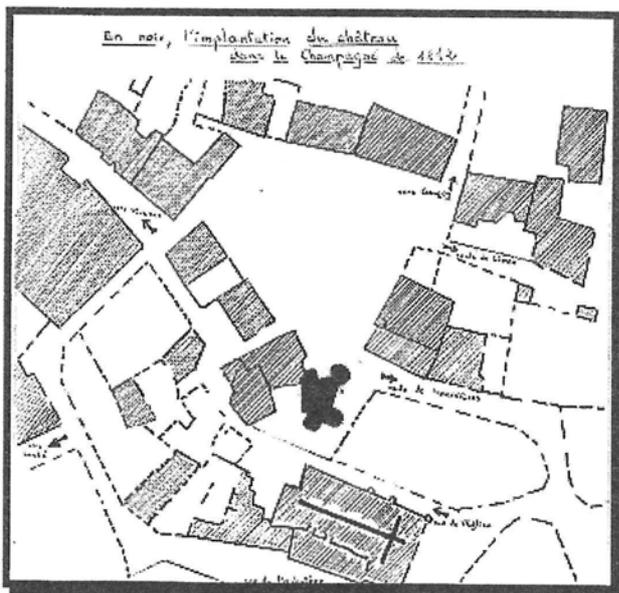
Le château devient donc inutile à partir de 1789 et sans doute est-il acheté comme tous les biens de l'Eglise. Mais il est encore debout en 1865 puisque dans l'indicateur archéologique de Civray établi par M. Brouillet, on trouve sa description : « Près de l'église existe le château de Champagné ». C'est un bâtiment carré, flanqué aux angles de tours rondes. Cette construction peut-être du 15^{ème} siècle. « Peu de détails donc, notamment sur l'état et sur l'utilisation de la bâtisse. » Elle n'intéresse pas l'auteur qui conclut : « Elle n'a rien de remarquable. » Quant à ANDRE LEO qui situe son roman « Un mariage scandaleux » à Champagné vers le milieu du 19^{ème} siècle, elle n'en parle pas.

Le château est donc peu digne d'intérêt et il va même devenir gênant puisque, avant les halles qui ont été abattues en 1956, il est démolí. Sans doute au début du 20^{ème} siècle comme le pense l'étudiante en histoire et comme tendrait à le prouver son absence dans le large échantillon des cartes postales qui représentent Champagné avant la Première Guerre Mondiale.

CONCLUSION

Ainsi donc est disparu, avant que le tourisme ne se passionne pour les vieux édifices médiévaux, le château qui avait matérialisé l'importance de Champagné mais aussi le règne des Chanoines sur la population de la châtellenie. C'était la première page qui était tournée en direction du modernisme, avant la seconde, celle des halles.

Mais pas de regrets ! Combien de traces plus majestueuses encore du passé sont totalement soustraites de par le monde à notre curiosité. Et sans vouloir construire des châteaux en Espagne, sachons que Champagné peut-être une communauté qui compte.



Vie pratique - Vie pratique - Vie pratique - Vie pratique - Vie pratique -



ARTISANS ET COMMERCANTS

 Dénomination	Nom – prénom	
Médecins	Joël et Marie-Noël COUTURIER	05.49.37.33.33
Infirmières	Berthe CHAIGNON Annick MARANDET	05.49.37.98.75 05.49.88.25.70
Masseur - kinésithérapeute	Franck BELLANCOURT	05.49.37.30.73
Ambulance et Taxi	Catherine ROCHAULT	05.49.37.30.49
Psychothérapeutes	Gisèle ECALLE Joël SOULEZELLE	05.49.37.33.29 05.49.37.98.79
La Poste		05.49.37.30.92
Bar – Restaurant	Auberge de la Prairie Café des Sports	05.49.37.30.88 05.49.37.30.51
Boucherie – Charcuterie – Traiteur	Max BERTRAND	05.49.37.30.99
Épicerie – Journaux – Tabac	Carole et Philippe BOUTRON	05.49.37.30.96
Boulangerie 	Mr & Mme MOISSONIER Mr & Mme PAIRAULT « Le laitier »	05.49.37.30.63 05.49.30.10.73 05.49.43.64.54
Salon de Coiffure LONLI-LONLA	HEBRAS-CHOLET Hélène	05.49.52.28.70
Fromagerie Poitevine	Marcel CORNU	05.49.37.33.87
Vergers, Miel	Octave PIN	05.49.37.30.04
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Entretien espaces verts	Frédéric PAILLET	05.49.37.27.52
Architecte paysagiste e-mail : samuelandreau@fr.europost.org	Atelier Samuel LANDREAU "Tampenoux"	05.49.18.24.40 Fax 05.49.18.24.41
Peintres en bâtiment	Philippe ROGEON Jean-Michel PAILLET 	05.49.37.32.08 05.49.52.22.33
Plomberie - chauffage	Christian LEGRU	05.49.37.96.67
Maçonnerie	Michel TESSIER	05.49.37.30.82
Mécanique	Jean CAIL	05.49.37.30.45
Coopérative des agriculteurs de Civray et Chives		05.49.37.98.72
Négociants en bestiaux	BONNET Frères Jean-François VUZE 	05.49.37.31.99 05.49.37.31.21
Abattoir	S.R.V. – Ets DOUX	05.49.37.31.33
Ecurie Saint Hilaire	Entraînement - visites	05.49.37.33.72
Haras de Saint Hilaire		05.49.37.28.09
Travaux agricoles	Michel PIERRON S.A.R.L. La Combaudière (Fils Gagnaire)	05.49.59.34.39 05.49.37.30.23
Crédit Agricole		05.49.37.30.52
GROUPAMA	Agence de Gençay	05.49.53.14.16
GITES RURAUX 	Le Bugé Bois Brault La Rouère Le Pontreau Gîte d'étape communal « Marguerite »	05.49.37.31.10 05.49.37.31.52 05.49.55.00.04 05.49.42.04.49 05.49.37.30.91



Calendrier des manifestations

JANVIER

Vendredi 5
Belote des Aînés
Samedi 13
Repas pour les Donneurs de Sang
Jeudi 18
Repas offert par la commune aux plus de 65 ans
Dimanche 21
Chasse à courre
Dimanche 28
Loto de la gym

2001

FEVRIER

Samedi 17
Belote des Donneurs de Sang
Mercredi 21
Don du sang



MARS

Dimanche 4
Loto Comité des Fêtes
Samedi 10
Soirée USEP
Lundi 19
Commémoration - Repas AFN
Vendredi 23
Belote des Aînés
Samedi 24
Repas ACCA

AVRIL

Samedi 7
Repas APE
Samedi 14
Ouverture pêche Base de Loisirs Dans les 2 étangs
Lâcher de truites petit étang
Dimanche 22
Randonnée Equi St Hilaire

MAI

Samedi 5 ou dimanche 6
Pétanque Comité des Fêtes
Mardi 8
Commémoration
Samedi 26
Voyage - Donneurs de Sang

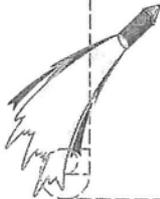


JUIN

Samedi 2
Lâcher de truites - petit étang
Dimanche 3
Assemblée Générale -ACCA.
Samedi 16
Foire à la laine
Dimanche 17
Fête de la St Gervais
Jeudi 21
Repas annuel des Aînés

JUILLET

Dimanche 1^{er}
Randonnée Pédestre
Vendredi 13
Feu d'Artifice
Dimanche 22
Méchoui des DSB
Mercredi 25
Don du sang



AOÛT

Lundi 13
Commémoration - repas
Vendredi 31
Belote des Aînés



SEPTEMBRE

Samedi 8
Vente de cartes de chasse



OCTOBRE

Dimanche 14
Loto - APE
Mercredi 24
Don du sang
Samedi 27
Halloween APE
Samedi 27
Bal des AFN



NOVEMBRE

Dimanche 11
Commémoration
Dimanche 18
Loto secteur Val des Sources
Samedi 24
Assemblée Générale
Et
Repas des Donneurs de Sang



DECEMBRE

Samedi 1
Chorale - Le Merveilleux Noël
Dimanche 2
Marché de Noël
Jeudi 6
Assemblée Générale - Aînés
Samedi 8
Passage du Téléthon
Vendredi 21
Noël de l'APE
Lundi 31
Réveillon dansant

SOMMAIRE

SOMMAIRE



<u>Le Mot du Maire</u>	1	<u>S.I.V.E.E.R.</u>	9
<u>Vie pratique</u>		<u>Vie associative</u>	
➤ Première urgence.....	2	➤ Association « La Tuilerie ».....	14
➤ Services publics.....	2	➤ U.S.E.P.....	14
➤ Nouveaux horaires de la mairie.....	2	➤ L'école.....	15
➤ Le recensement agricole 2000.....	3	➤ A.P.E.....	16
➤ Le recensement de la population.....	3	➤ Le Merveilleux Marché de Noël.....	17
➤ Tarifs location des salles.....	5	➤ A.C.C.A.....	18
➤ Tarifs location du gîte.....	5	➤ Gymnastique volontaire.....	18
➤ Artisans et commerçants.....	29	➤ Trot 86.....	19
		➤ Equi Saint Hilaire.....	20
		➤ Les Aînés.....	20
<u>Avis à la population</u>		➤ Le Comité des Fêtes.....	21 à 22
➤ Logo.....	4	➤ Donneurs de sang.....	23
		➤ A.F.N.....	23
<u>Vie municipale</u>		➤ La Communauté locale.....	24
➤ Bilan financier du gîte d'étape.....	6	<u>Histoire de Champagné</u>	25 à 27
➤ Déchetterie.....	6	<u>Poème</u>	28
➤ L'église.....	7	<u>Calendrier des manifestations</u>	30
➤ Inauguration de la place André Léo..	7	<u>Droit de réponse</u>	
➤ Le cimetière.....	8		
➤ Repas annuel du Club des Aînés.....	8		
➤ Etat civil.....	10		
➤ Base de loisirs.....	11		
➤ La pêche.....	11		
➤ Bilan de la base de loisirs.....	12		
➤ Enduro carpiste.....	12		
➤ Randonnée pédestre.....	13		
➤ Le feu d'artifice.....	13		

